

tard il qualifiait l'idée d'une représentation des colonies au parlement impérial de "lubie de visionnaires," et il ajoutait : "Nous ne pouvons supprimer les innombrables lieues d'océan qui roulent entre eux et nous." Longtemps avant lui, lord Chatham avait dit : "L'Angleterre ne recommencera plus une guerre d'Amérique."

J'ai souvent examiné la carte d'Amérique, et, chose étrange, le Canada est la seule colonie sommeillant encore à l'ombre d'un trône exotique. Pourquoi cette anomalie ? On prétend que nous ne sommes pas mûrs pour l'Indépendance, parce que notre population n'est pas assez forte. C'est là en vérité un bien pauvre argument, car le nouveau monde, en y exceptant toutefois le Canada, compte dix-sept républiques, dont trois seulement, les Etats-Unis, le Brésil et le Mexique ont une population qui excède celle de notre pays. Le Canada avec ses cinq millions d'âmes serait encore plus considérable que les quatorze républiques espagnoles qui se sont affranchies du lien qui les unissait aux monarchies européennes.

Avant de dire ce que nous gagnerions par l'Indépendance, je veux savoir quels avantages nous offre le lien britannique. On nous dit que nous faisons partie intégrante de l'empire et que nous jouissons de tous les privilèges de sujet anglais. Je nie cela, car tant que nous ne serons pas représentés à Westminster, nous serons toujours des "colonists," c'est-à-dire les sujets des sujets de Sa Majesté.

Avons-nous jamais reçu un seul centin de la mère-patrie ? Non, mais au contraire, c'est nous qui payons les gouverneurs et les généraux qu'elle nous envoie. Mais on dit : "L'Angleterre est tenue de protéger le Canada contre l'ennemi." Si cela était vrai, cela confirmerait l'opinion, hélas ! trop répandue que nous sommes un pays en tutelle. Mais comme question de fait, cette protection n'existe pas, puisque l'Angleterre n'a jamais voulu nous rembourser de nos dépenses, après l'invasion fénienne. Comme le disait avec beaucoup d'esprit sir Ch. Dilke : "Nous défendons les colonies en temps de paix : en temps de guerre, elles se défendent comme elles peuvent."

Au point de vue du commerce, quel intérêt avons-nous à maintenir le lien britannique ? Demandez-le aux délégués canadiens qui ont pris part au congrès tenu à Londres, le printemps dernier. Les colonies demandaient un tarif différentiel en leur faveur. On leur a poliment répondu que l'argent ne connaissait ni faveur ni amitié et que les colonies ne seraient pas traitées autrement que les autres nations. Le commerce, les affaires sont comme les capitaux : ils n'ont pas d'âme.

Personne ne le niera, notre état colonial a paralysé notre commerce et tué nos industries. Aussi longtemps que subsistera le lien britannique, nous n'aurons pas même le droit de faire nos traités de commerce, et

l'Angleterre refuse de nous faire participer aux siens. Si parfois elle nous fait participer à ses traités, c'est pour nous sacrifier, comme cela est arrivé lors du traité de Washington. On s'en rappelle, l'Angleterre ayant à apaiser certaines difficultés avec les Etats-Unis, une commission d'arbitrage fut nommée. Les Etats-Unis prétendaient que l'Angleterre avait laissé construire dans ses ports des corsaires confédérés qui auraient ruiné sa marine marchande. On demandait une indemnité. L'Angleterre fit payer ses dettes par le Canada et le traité de Washington céda aux Etats-Unis la libre navigation du St-Laurent et l'usage de nos pêcheries.

L'honorable M. Blake parlant en faveur de l'Indépendance, en 1882, disait : "Il faut mettre fin au système qui nous oblige de passer par le bureau colonial de Londres pour faire nos traités de commerce. On a parlé d'un tel traité avec la France ? Où en sommes-nous ? Les négociations ont été paralysées par les intérêts compliqués de la diplomatie. On peut dire la même chose du traité avec l'Espagne. Nous avons construit des châteaux en Espagne, et sous le souffle d'intérêts opposés aux nôtres, ils ont croulé ! Qu'avons-nous besoin du bureau colonial pour résoudre ces questions ? Qu'en avons-nous retiré par le passé ? Tout ce qui s'y rattache a été une longue chaîne d'erreurs, de folies et de concessions."

Les chaînes qui nous retiennent à l'Angleterre sont des chaînes dorées, dit-on, mais elle n'en sont pas moins des chaînes qu'aucun peuple ayant au cœur le sentiment de la liberté ne voudrait porter un seul instant. Le lien colonial, c'est la tutelle de l'Angleterre pour toujours. C'est le tombeau de toutes nos aspirations nationales.

Le citoyen anglais le plus humble a tous les droits et privilèges de l'homme libre. Le colon, au contraire, fût-il le premier ministre d'une colonie, n'a pas de voix dans le gouvernement de l'empire, dans les graves questions de paix et de guerre, de commerce, de finance et d'industrie.

Mesdames et messieurs, j'ai exposé brièvement ce que nous a valu le lien britannique, et en présence des faits que je vous ai cités, je crois qu'il est temps plus que jamais que nous commençons à pratiquer la loyauté, non au profit d'une couronne étrangère mais à notre propre avantage. Le temps est venu de réaliser le fait que nous sommes 5,000,000 d'habitants, prêts à assumer notre part de droits nationaux sur ce continent d'Amérique. Aucune possession anglaise n'est plus digne que le Canada de proclamer son indépendance. Tout nous justifie de prendre une nouvelle position, et de chercher de nouvelles destinées. Nous possédons un vaste territoire, presque une moitié du continent. La Providence a donné des proportions grandioses à notre pays. Des montagnes aux flancs boisés, des forêts immenses aux arbres gigantesques,